



CONSEIL MUNICIPAL du 12 septembre 2024 LISTE DES DELIBERATIONS

1°) – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Procès-Verbal de la réunion du 29 juillet 2024.

2°) – ALARMES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le devis d'ELEC SOLUTION 17 pour la pose d'une alarme aux ateliers techniques municipaux.

3°) – CHOIX D'UN BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE COORDINATION DE SÉCURITÉ SPS POUR LE PROJET DE L'ESPACE CULTUREL – LIEU PARTAGÉ

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le devis de la Société APAVE pour le contrôle technique et de coordination de sécurité pour le projet de l'espace Culturel-Lieu Partagé.

4°) – MISE EN PLACE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le Centre de Gestion 17 à effet du 1^{er} janvier 2025.

5°) – REMPLACEMENT TEMPORAIRE À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le recrutement d'un contrat à durée déterminée du 02 septembre 2024 au 05 octobre 2024 pour un remplacement à l'Agence Postale Communale.

6°) – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA FÊTE DU VILLAGE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le vote d'une subvention de 500,00 € à l'Association FORGES en FÊTES pour l'organisation de la fête du village du 29 juin 2024.

7°) – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification de la délibération de la location de la salle des fêtes.

8°) – SCHÉMA DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la réalisation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie à la RESE (Régie d'exploitation d'EAU 17).